

Procès-verbal de Assemblée Générale extraordinaire - 16 mars 2018

ADACE THOMSON CSF
Maison des Associations 1, rue Casimir Brenier
38120 Saint-Egrève

Le 16 mars, à 14h30, les membres de l'association ADACE THOMSON CSF se sont réunis à l' Espace Robert Fiat, en **Assemblée Générale Extraordinaire** sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mr Gaston SULPICE, président de l'association. Assisté des membres du bureau.

185 adhérents (es) sur 211, à jour de cotisation, étaient présents (es) ou représentés (es). Également invités et présents, Olivier GONNARD secrétaire CE CROLLES 2 et Dominique LATOUR , secrétaire CE LCD Avionics Moirans.

L'ordre du jour est rappelé par le Président :

Nécessité de toiletter les statuts et plus particulièrement **l'article 4**, très restrictif concernant l'adhésion à notre association.

Constat: Il est de plus en plus difficile à notre époque d'avoir un déroulement de carrière dans une même entreprise dans nos secteurs d'activités. Aussi proposons nous de le modifier dans ces termes :

Statuts actuels:

Adhésion : Pour être membre de l'Association, il est nécessaire d'avoir pris sa retraite ou sa préretraite dans un des établissements participant au financement de l'Association.

Proposition de modification:

Sont membres actifs de l'Association:

Les retraités, préretraités, ayant effectué une partie significative de leur carrière dans une des entreprises citées à l'article 1.

(Ils doivent être agréés par le bureau et à jour de leur cotisation).

Questions ?

Pas de questions précises posées.

Mise aux voix :

Contres : 0 voix Absentions : 0 voix Pour : 185 voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée suivie d'un pot de l'amitié.

Le président Gaston SULPICE